

Le boîtier additionnel fait-il tomber la garantie constructeur ?

Beaucoup de boîtiers additionnels (en particulier les boîtiers bon marché) sont détectables et induisent une perte de garantie constructeur. Notre boîtier est lui indétectable une fois retiré du moteur. D'abord parce que, sur le plan physique, il se connecte à l'aide de fiches d'origine constructeur. Mais surtout parce que son intervention se situe en aval du calculateur du véhicule. Aucune perte de garantie possible, donc.

Même le boîtier laissé dans un moteur pour l'entretien n'alertera pas la valise diagnostic. Nous en faisons régulièrement l'expérience avec nos clients...

Dois-je déclarer le boîtier additionnel à mon assurance ?

Nous conseillons toujours de déclarer le boîtier additionnel à l'assurance même si, actuellement, aucun cadre légal précis n'existe. Les compagnies d'assurance ne parviennent pas à se mettre d'accord sur la manière de couvrir un véhicule équipé d'un boîtier additionnel. Cela dit, la plupart d'entre elles acceptent de fournir cette couverture - soit en maintenant la prime, soit en la majorant que quelques dizaines d'euros - pour les véhicules équipés d'un boîtier.

Précisons également qu'à notre connaissance aucune compagnie ne s'est jamais retournée contre un client qui avait installé un boîtier et ne l'avait pas déclaré, la mise en cause du boîtier dans la responsabilité d'un accident étant très difficile voire impossible à démontrer.

Pourquoi trouve-t-on des boîtiers entre 50 EUR et 1500 EUR ?

Une première règle à observer est de ne jamais acheter un boîtier additionnel bon marché (en-dessous de 400 EUR). Les composants d'un boîtier de qualité ont un coût incompressible. Qui dit boîtier bon marché dit donc forcément électronique médiocre, connectiques inadaptées au secteur automobile et souvent technologie dangereuse pour la mécanique.

Certains boîtiers jouent sur la pression du turbo, avec tous les risques que cela comporte. D'autres modifient la température du carburant à l'entrée de la pompe, ce qui produit un résultat quasi nul. On peut même parler d'effet placebo dans certains cas. Plusieurs marques sans scrupules vendent en effet des boîtiers ...vides !

Pour votre sécurité et celle de votre véhicule, vérifiez toujours que la société qui vend le boîtier est bien un fabricant qui a pignon sur rue et préférez toujours une marque dont les produits ont fait leur preuve. Plutôt que de vous fourvoyer dans les forums où il est devenu impossible de trouver une information fiable, les meilleurs indicateurs à cet égard sont la quantité et la qualité des articles de presse qui lui sont consacrés ainsi que les témoignages que vous pourrez trouver sur ses produits.

Pourquoi ma consommation de carburant va-t-elle diminuer ?

Le placement d'un boîtier vous permettra, à conduite équivalente, de diminuer votre consommation de diesel de 10 à 15 %. Les seuls éléments qui augmentent suite à l'installation d'un boîtier additionnel sont la puissance, le couple et le plaisir au volant...

Mon moteur est neuf (en rodage). Puis-je y brancher un boîtier sans danger ?

Tout dépend du boîtier pour lequel vous optez. D'importantes différences entre les produits disponibles sur le marché existent. Elles concernent à la fois les composants

et la manière dont est assurée l'augmentation de puissance, c'est à dire la qualité de la reprogrammation, ce qui nous intéresse ici.

Certains boîtiers de puissance et d'autres procédés d'augmentation de performances imposent une reprogrammation sans scrupule, ne tenant compte d'aucun paramètre du véhicule. Là, il y a danger, tant pour un véhicule neuf que pour un moteur rodé.

Tous les boîtiers de puissance qui sortent de l'atelier a fait l'objet d'un développement minutieux et d'une optimisation en simulation de conditions réelles d'utilisation dans le moteur destiné à l'abriter. Les paramètres électroniques sont réglés de manière telle qu'ils ne peuvent occasionner aucun dommage au moteur, les valeurs de reprogrammation étant toujours inscrites dans les marges de tolérance des constructeurs automobiles.

Ces précautions mettent à l'abri les utilisateurs de boîtiers de puissance du moindre ennui et cela, dès les premières heures de fonctionnement de leur moteur turbo diesel.

Par ailleurs, de nombreux moteurs turbo diesel sont volontairement étouffés d'origine par leurs constructeurs. Installer un boîtier additionnel dès les premières heures de fonctionnement permet de libérer d'emblée le potentiel réel du véhicule. Le moteur peut ainsi fonctionner dans les conditions réelles pour lesquelles il a été produit, ce qui ne peut que lui être profitable. Cela ne signifie évidemment pas que la pose d'un boîtier élimine la prudence de rigueur avec un moteur diesel qui sort de l'usine et qu'elle supprime la nécessité d'utiliser son véhicule en "bon père de famille".

Le boîtier additionnel est-il compatible avec le filtre à particules (FAP, DPF) ?

Il est exact que certains dispositifs d'augmentation de puissance nuisent au filtre à particules.

Le boîtier n'est toutefois pas concerné par cette problématique. En effet, les dernières générations de nos boîtiers additionnels sont dotées d'un programme variable qui s'adapte aux contraintes du filtre à particules et n'entrave pas son cycle de nettoyage. Cette évolution logicielle permet une totale compatibilité de tous les boîtiers avec les véhicules équipés d'un filtre à particules.

Le boîtier additionnel risque-t-il d'être néfaste à mon moteur ?

Avec certaines marques de boîtiers additionnels ou avec d'autres dispositifs d'augmentation de performances, effectivement, un risque existe. Mais avec le kit de puissance que nous vous vendons, il n'y a pas de danger.

D'origine, beaucoup de moteurs turbo diesel sont bridés de façon volontaire. L'idéal est qu'ils puissent développer leur puissance réelle afin d'exprimer tout leur potentiel et d'offrir le rendement pour lequel ils ont été fabriqués. Le boîtier est précisément développé pour permettre au moteur de retrouver sa configuration optimale, sans puiser dans ses limites. Cela, en maintenant actifs les paramètres de sécurité d'origine. Il n'y a donc pas de risque d'abîmer le moteur. Rappelons toutefois que, pour garantir une meilleure longévité à un moteur turbo diesel (avec ou sans boîtier), il est conseillé de ne jamais dépasser les 2000 tr/min à froid et de toujours le laisser tourner au ralenti pendant environ 30 secondes après un trajet avant de couper le contact. En observant ces simples règles de base, vous n'aurez jamais de problème avec votre moteur ni avec votre turbo. Attention, il est toujours possible qu'un véhicule présente un défaut d'origine...

Avec le surplus de couple, est-ce que je risque de casser mon embrayage ou de le faire patiner ?

Comme pour les boîtes de vitesses, les constructeurs automobiles conçoivent leurs embrayages afin qu'ils puissent accepter 40 % de couple en plus que les valeurs d'origine. Les boîtiers additionnels n'atteignent volontairement jamais des niveaux plus importants que cette tolérance. Ils ne peuvent donc être la cause d'une casse ou du patinage de l'embrayage d'un véhicule.

Puis-je retirer et remettre mon boîtier autant de fois que je le souhaite ?

Oui, sans problème. Tous les boîtiers sont pourvus de fiches d'origine constructeur. Elles peuvent être introduites et retirées autant de fois que vous le souhaitez sans occasionner la moindre usure ou un quelconque dysfonctionnement. Cela peut être comparé à une prise de courant d'un appareil électrique qui peut être branchée et retirée à l'infini...

Un boîtier additionnel est-il aussi efficace qu'une reprogrammation ?

Il est courant d'entendre que la reprogrammation est plus efficace que le boîtier parce qu'elle agit sur davantage de paramètres. Indépendamment du fait que la reprogrammation devient de plus en plus délicate à réaliser sur des véhicules récents pour cause de perte de garantie, cette affirmation est fautive en ce qui concerne nos boîtiers. Notre boîtier agit sur plusieurs paramètres très précis du dispositif d'injection, ce qui permet d'obtenir de vrais résultats, égaux voire supérieurs à certaines reprogrammations

Quelle est la différence entre une reprogrammation moteur par la fiche de diagnostic et un boîtier additionnel ?

Les différences entre une reprogrammation et un boîtier additionnel sont nombreuses et fondamentales. C'est notre parfaite connaissance des deux dispositifs qui a définitivement orienté vers le boîtier additionnel. Les raisons de ce choix sont exposées et argumentées sur notre page dédiée au comparatif entre le boîtier additionnel et la reprogrammation moteur.

Installer un boîtier additionnel, est-ce légal ?

Soucieux de la qualité de l'environnement légal dans lequel il évolue, le fabricant est très impliqué dans la reconnaissance du boîtier additionnel comme équipement automobile à part entière. Nous nous battons pour qu'un cadre européen soit fixé en la matière. Certains pays ont déjà pris position de manière assez claire en faveur du boîtier additionnel. C'est le cas de l'Allemagne où le redoutable organisme de certification TÜV homologue certains boîtiers additionnels (Certains de nos boîtiers sont homologués TÜV) dans le cadre de la législation contre la pollution. Lorsqu'un boîtier a été approuvé et immatriculé, le véhicule auquel il est lié est officiellement reconnu comme « véhicule dont la puissance a été augmentée ». Nous souhaitons que le modèle allemand fasse tache d'huile dans les autres pays où un vide juridique existe actuellement. En tout cas, rien ne l'interdit !